

MAIRIE D'ARTIGUELOUVE



PYRENEES-ATLANTIQUES

Interdiction Consommation Eau de la Fontaine d'Ogeu

Mesdames Messieurs,

Certains d'entre vous se sont étonnés de l'interdiction de boire l'eau de la Fontaine d'Ogeu. Vous aviez l'habitude de boire cette eau assez régulièrement et sans problèmes évidents. Certains d'entre vous continuent de la boire.

Nous utilisons depuis quelques années un système basique à usage unique permettant de connaître la potabilité de cette eau. Nous avons ainsi une idée de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau de la fontaine. Dernièrement et avant le début de l'été le résultat de la qualité de l'eau n'est pas apparu probant.

Nous avons pris deux décisions, la première d'indiquer aux utilisateurs qu'en l'absence d'analyse fiable il valait mieux ne pas boire cette eau. Les affichages de prévention ne sont pas restés longtemps en place malheureusement.

La deuxième décision étant de confier l'analyse Bactério et physico-chimique à un laboratoire extérieur quitte à reprendre ensuite nos analyses basiques en faisant l'acquisition de nouvelles bandelettes. Le résultat ne nous a pas laissé le choix et nous avons donc interdit la consommation de cette eau avant d'entreprendre des travaux de réhabilitation.

Je suis quelque peu exaspéré par le fait d'être obligé de systématiquement venir remettre tous les quinze jours les panneaux d'interdiction ceux-ci étant régulièrement enlevés.

Pour l'instant cette eau n'est pas consommable je vous demande donc de respecter cette interdiction. Nous allons trouver je l'espère une solution nous permettant par des travaux directs de retrouver une eau dont la qualité sera au rendez-vous et que nous pourrons reconstruire comme nous le faisons depuis quelques années.

Bien à vous

REÇU LE
25 SEP. 2024

Jean-Marc DENAX
Maire d'Artiguelouve,
Vice-Président CAPBP